

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Surmonter les nuits blanches- Le traitement de l'insomnie - Acné et dermatoses du visage : Les trucs du dermatologue

No d'activité : 96964

Date : mercredi le 05 novembre 2025

Lieu : Le No 7- Brasserie Moderne

Coordonnées : 1216, rue Douglas, St-Jean-Sur-Richelieu

Objectifs

Surmonter les nuits blanches- Le traitement de l'insomnie

À la fin de la présentation, le participant sera apte à:

- Définir les options de traitement non pharmacologiques de l'insomnie chronique et orienter les patients vers les ressources ou les services appropriés.
- Décrire les indications, l'efficacité et les limitations des interventions pharmacologiques sur le sommeil.
- Reconnaître les troubles associés à l'insomnie chronique qui nécessitent un traitement.
- Gérer l'utilisation des médicaments optionnels ou d'autres agents d'endormissement pour le traitement de l'insomnie.

Acné et dermatoses du visage : Les trucs du dermatologue

À la fin de la présentation, le participant sera apte à:

- Discuter de la présentation clinique de différentes pathologies du visage rencontrées en première ligne
- Planifier un traitement adéquat selon la pathologie sous-jacente
- Reconnaître quand il faut référer à un spécialiste

Président de séance : Dr Richard Dumouchel

Horaire

2025-11-05	18:00	19:30	Conférence	Surmonter les nuits blanches-Le traitement de l'insomnie (CEM-313)	Dr Louis Tessier psychiatre
2025-11-05	19:30	19:45	Pause/Repas		
2025-11-05	19:45	21:15	Conférence	Acné et dermatoses du visage: Les trucs du dermatologue	Dre Cynthia Eid, dermatologue

ACTIVITÉ EN PRÉSENTIEL SEULEMENT

Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à cette activité, veuillez communiquer à l'adresse suivante: emc-amorsl@amorsl.ca.

Nombre de places limité à 30 participants.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 15 % du total des participants, et ce, pour toutes les

activités de formation accréditées.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Eisai et Bausch Health

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.